ILP 1® - 9 - 91066662

Avertissements agricoles

ILE DE FRANCE

SPV

ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 669 DU 10 SEPTEMBRE 1991 – ENVOI N° 21

BLE D'HIVER : Fusariose : la conduite à tenir
Mouche grise ou jaune : que faire?
Cicadelles : des résultats

BLE D'HIVER

■ FUSARIOSE :

* *Les champignons* :Cette maladie peut être provoquée par deux champignons différents : *Fusarium nivale* et *Fusarium roseum*, avec des symptômes non identiques .

F. nivale : taches décolorées entourées de brun à la base de l'enveloppe du grain. L'attaque est souvent superficielle sur les grains.

F. roseum :abondante production de feutrage rose entre les enveloppes . Les grains sont souvent entièrement détruits.

Dans les deux cas, on obtient un dessèchement plus ou moins important de l'épi.

* *Situation* : Les attaques ont été importantes cette année, surtout en blé dur. La pluie abondante de juin, en pleine floraison , et la présence d'un inoculum important sont responsables des dégâts. Les fongicides en végétation ont une efficacité très faible à nulle et en tout cas, insuffisante en cas de fortes attaques.

* *Préconisation* : Attention en production de semences, surtout lorsque les grains, parasités tardivement ont un aspect normal, mais portent le champignon à leur surface. Les risques de fontes de semis et de non levée sont donc importants, surtout si le temps est froid et humide.

→ Le renouvellement de la semence et l'achat de semences certifiées sont conseillés cette année. Dans ce cas, un traitement de semences classique est suffisant.

→ En cas d'utilisation de semences contaminées, il faut :
- effectuer un triage sérieux des grains .

P 101

Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil
42 87 76 71
Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

– sur blé dur : préférer un traitement de semences à bonne efficacité sur les deux fusarioses : TEBUZATE GTC ou GTM (le thiabendazole agit sur F. roseum et le triacétate de guazatine agit sur F. nivale). ou alors GENOIS, spécialités plus efficaces que SIBUTOL et ZARON (source ITCF).

– Sur blé tendre :un traitement de semences classique à base d'oxyquinoléate de cuivre est suffisant, si le triage est correct.

■ MOUCHE GRISE ET MOUCHE JAUNE :

* *Biologie* : Ces deux mouches pondent avant l'hiver et leurs oeufs éclosent en début d'année pour donner des larves qui vont détruire le bourgeon terminal, en donnant un symptôme de "dernière feuille jaune".
Il existe cependant des différences importantes qui vont conditionner les dégâts et l'efficacité du traitement de semences:

	Période de ponte	éclosion des oeufs	pénétration de la larve	passage de talle en talle	efficacité du trait. de semences	facteurs favorables
MOUCHE GRISE	avant semis juillet - août	janvier - février	à la base du pied (trou)	oui	+ à ++	semis tardifs qui pénalisent la culture
MOUCHE JAUNE	après semis octobre novembre	mars	par le haut du pied (absence de trou)	non	0	semis précoces qui favorisent les pontes

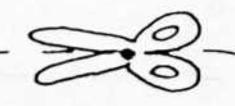
* *Situation* : Depuis 1988, les dégâts dus à la mouche grise sont très réduits dans notre région.
La mouche jaune a fait son apparition et se rencontre assez fréquemment , mais l'intensité des attaques reste faible et insignifiante.

* *Préconisation mouche grise* : Il est difficile de prévoir les attaques de cette mouche, dont les dégâts sont fortement liés aux conditions hivernales. La lutte est préventive et passe par :

→ une bonne implantation de la céréale;
→ l'utilisation d'un traitement de semences adapté au risque de la parcelle.
Les risques sont plus élevés derrières les betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ, sur semis de novembre à décembre, dans les secteurs très atteints en 1986 et 1987 (Sud , Sud – Est et Nord 77);
→ des comptages d'oeufs seront réalisés pour mieux cerner le risque d'attaque. Si celui-ci est élevé, (la probabilité est très faible), d'éventuels traitements complémentaires en végétation pourront être préconisés.

LISTE DES SPECIALITES AUTORISEES :

Risque	Spécialités efficaces sur mouche grise			Observations
	matières actives	spécialités commerciales	dose en g m.a/ql	
faible à moyen	lindane + endosulfan	nombreuses	40 + 100	bonne sélectivité mais efficacité réduite due à une faible rémanence.
élevé	fonofos	spécialités complétées par CAPFOS	175	retard fréquemment constaté à la levée,mais vite compensé par la suite. très bonne efficacité,du même niveau que la téfluthrine.
	téfluthrine	AUSTRAL	20	très bonne efficacité et sélectivité.



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE REGIONAL DE

LA PROTECTION DES VEGETAUX

ILE DE FRANCE



RESULTATS D'ESSAIS

1990/1991

47, rue Paul DOUMER 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

Tous les résultats d'essais régionaux 1991

dans cette brochure

COMMANDEZ – LA VITE !



■ CICADELLES ET MALADIE DES "PIEDS CHETIFS" DU BLE :

* *Situation* : La maladie s'est peu manifestée cette année, par rapport à la saison précédente.
Sur 20 essais mis en place , 7 ont montré des symptômes.

* *Résultats* : (Attention : présence de JNO également sur les essais).

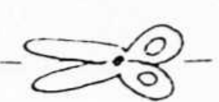
→ Effet du rendement : il est positif (5 à 20 qx/ha), même en présence de faibles attaques en culture.

→ Effet d'un traitement foliaire (pyréthrinoïde) : gain de rendement significatif dans tous les essais, avec une meilleure efficacité pour des traitements précoces (1 à 2 feuilles). Il n'y a pas d'effet dose des produits.

→ Effet d'un traitement de semences :Le T4 lindane + endosulfan et l'AUSTRAL n'ont aucun effet; le CAPFOS est irrégulier et l'imidaclopride (matière active proposée par Bayer et non homologuée sur céréales) n'a pas besoin d'un complément de protection foliaire.

* *Préconisations* :

- Les Avertissements vous tiendront informés de l'activité des cicadelles et de leur pouvoir virulifère.
- Eviter les semis trop précoces.
- Envisager un traitement foliaire précoce (la liste des produits qui seront autorisés vous sera communiquée dans un prochain bulletin).
- Aucune précaution pour l'orge, non concernée.



BROCHURE RESULTATS D'ESSAIS REGIONAUX

NOM Prénom

Adresse

- Je désire recevoir ...... exemplaire(s) de la brochure des résultats du S.R.P.V. ILE DE FRANCE

- Je désire une facture OUI NON

- Je joins 22 timbres à 2,50 FRS par exemplaire démandé

Si vous souhaitez une autre forme de paiement : téléphonez au 42/87/76/71.